

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/1/23	ESG Cardiob Rale		500 Dh	

CL
545.
Tél: 052
Fax: 05

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	Coefficient des travaux
D	00000000 35533411	00000000 11433553	B	
G				
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Clinique "Californie"

Casablanca, le 27 Janvier 2003

| Le Docteur P Belhaj
prie M Me FADIL Rachida

d'accepter l'expression de ses sentiments
distingués et lui présente suivant l'usage,
sa note d'honoraires pour

..... Consultation dentale

..... P. Makher

..... CLINIQUE CALIFORNIE
..... 545, Bd Panoramique Casablanca
..... 5255 55
..... Tél: 0522 50 70 00
..... Fax: 0522 50 70 00

..... CLINIQUE CALIFORNIE
..... 545, Bd Panoramique Casablanca
..... 5255 55
..... Tél: 0522 50 80 80
..... Fax: 0522 50 76 98 / 0522 52 55 55
..... Dhs

Smartview 3.10 HSO 2.82

Esprit DR W2.92 412ZP778

Rachida FADIL

27/Jan/2023 - 08:40

depuis le 22/Nov/2018 au 27/Jan/2023

Clinique CALIFORNIE
 Projet
 Dr. Mme BELHAJ Miloud
 Maladies Cardio-Vasculaire
 Adultes et Thoracique
 545, Bd. Panoramique Casablanca - Tel: 0522 50 80 80
 Enfants Nourrissons
 Fax: 0522 50 76 98

INFORMATIONS GÉNÉRALES**Patient**

Nom	Rachida FADIL
------------	---------------

Sexe	Femme
-------------	-------

Date de naissance	15/Oct/1956
--------------------------	-------------

Symptôme	Syncope
-----------------	---------

Indication	BAV Complet
-------------------	-------------

Etiologie	Inconnue
------------------	----------

Commentaires	PATIENTE PACE DEPENDANTE
---------------------	--------------------------

Implant

Modèle	Esprit DR
---------------	-----------

Masque	W2 92
---------------	-------

Numéro de série	412ZP778
------------------------	----------

Implantation	20/Oct/2015
---------------------	-------------

Centre	CLINIQUE CALIFORNIE CA
---------------	------------------------

pendant le repli : 65 min-1



Rachida FADIL

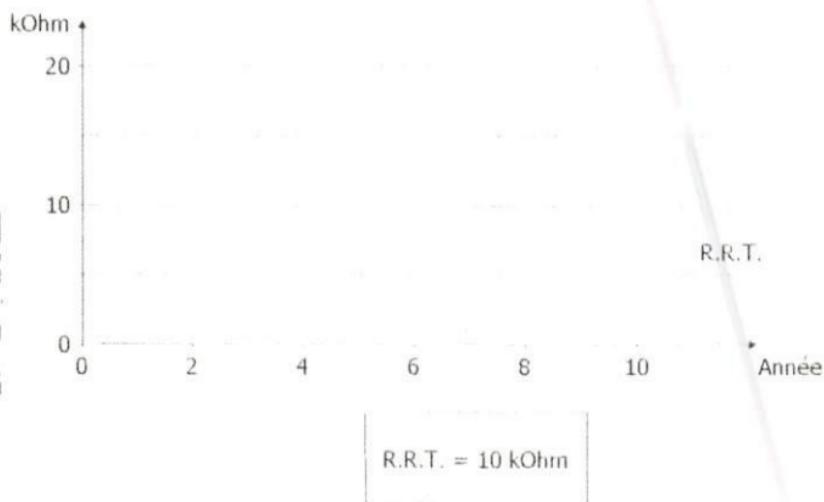
Smartview 3.10 HSO 2 82

27/Jan/2023 - 08:40

Esprit DR W2.92 412ZP778

depuis le 22/Nov/2018 au 27/Jan/2023

Courbe de pile



Etat de la pile

Fréquence magnétique	96 min-1
Impédance	2.67 kOhm
R.R.T.	80 min-1
Temps résiduel	1 Année 10 Mois (min: 14 Mois)

Paramètres de base

	Valeur actuelle	Début de visite
Mode	VDD	DDD
Fréq. de base	65 min-1	60 min-1
Fréquence max	120 min-1	
Hysteresis	0 %	
DAV repos / effort	155 ms / 80 ms	
Extension du DAV	*	65 ms
Sensibilité A	0.4 mV / Unipolaire	
A Stimulé	*	1.5 V / 0.35 ms / Unipolaire
Sensibilité V	2.5 mV / Bipolaire	
V Stimulé	1.5 V / 0.35 ms / Bipolaire	
Lissage	Non	
Repli	Oui	
Anti-TRE	Reprog	
Autosensing A / V	Suivi / Suivi	
Autoseuil V	Non	

Paramètres experts

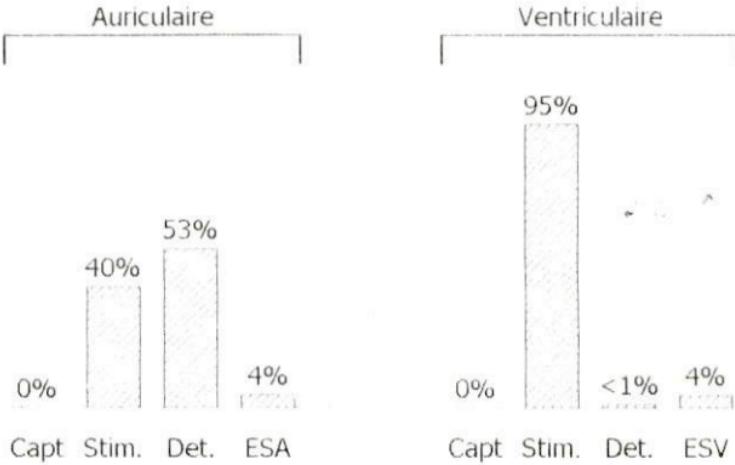
	Valeur actuelle	Début de visite
Asservissement	Non	
Blanking APV	150	

Smartview 3.10 HSO 2.82

27/Jan/2023 - 08:40

Esprit DR W2.92 412ZP778

depuis le 22/Nov/2018 au 27/Jan/2023

STATISTIQUES**Statistiques depuis le 22/Nov/2018**

Smartview 3.10 HSO 2.82

27/Jan/2023 - 08:40

Esprit DR W2.92 412ZP778

depuis le 22/Nov/2018 au 27/Jan/2023

TESTS**Impédance**

	A	V
Impédance	423 ohm 27/Jan/2023	1034 ohm 27/Jan/2023

Seuil

	A	V
Seuil	0.25 V 27/Jan/2023	0.25 V 27/Jan/2023

Détection

	A	V
Amplitudes P/R	0.55 mV 27/Jan/2023	8.76 mV 27/Jan/2023